

# La thévenotte, célèbre bouteille parisienne axonaise d'Ancien Régime

Stéphane PALAUDE<sup>1</sup>

*mots-clés : bouteille, XVIII<sup>e</sup> siècle, Folembay, standardisation, Gaspard Thévenot, thévenotte*

Nombreux sont ceux qui connaissent Gaspard Thévenot, ou plutôt sa « thévenotte » en verre du début du XVIII<sup>e</sup> siècle : bouteille axonaise parce qu'elle est produite à Folembay dans la généralité de Soissons, aujourd'hui département de l'Aisne ; bouteille parisienne, puisque le propriétaire de la verrerie est parisien et destine ses contenants à la capitale ; bouteille célèbre, car tous les auteurs des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles en parlent. Or, que savaient-ils de l'un des premiers contenants standardisés ?

Le 31 janvier 1709, le duc d'Orléans autorise Gaspard Thévenot à « établir une verrerie dans une maison nommée le Vivier [...] pour y fabriquer des bouteilles et carafons de verre seulement à la manière d'Angleterre, à l'exclusion de tous autres ». Thévenot achète la propriété sur laquelle il va installer sa manufacture le 14 février suivant. Le choix du segment s'explique (Palaude 2015) : investissement prémédité ? On pourrait bien le croire et le choix du créneau s'explique.

Thévenot s'oblige à faire façonner des bouteilles. Il ne peut envisager cristaux & lustres dont le privilège de fabrication appartient au premier établissement verrier folembraisien créé en 1700 par Michel Bégon le jeune, Jean-Baptiste Secrétain de la Pommeraye et Nicolas de Channeville. Pourtant partenaires dans la célèbre manufacture de Saint-Gobain à quelques kilomètres de là, ceux-ci fondent une verrerie dans l'ancien château médiéval de Folembay et, dès 1701, y font produire de la glace (verre plat de qualité supérieure), misant sur les difficultés de l'établissement gobinois. À tort, d'où une prompte reconversion dans le verre à vitres. Si l'activité cesse fin 1703, l'administration du duc d'Orléans la considère en sommeil, lui conservant l'exclusivité des cristaux & lustres ainsi que celle du verre plat. Reste à Gaspard Thévenot la bouteille, qui n'est pas un pis-aller, loin s'en faut.

Par « manière d'Angleterre », comprenez : contenant de forme trapue d'un verre noir foncé plus ou moins épais dont l'emploi s'est développé outre-Manche dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle avant que de s'amplifier en France début XVIII<sup>e</sup> pour le commerce et la conservation des vins. Ainsi, à la verrerie d'Anor (Nord), en parallèle de la fabrication du verre à vitres, débute à la fin des années 1690, celle des bouteilles : d'abord en petites quantités jusqu'à devenir un véritable marché à fournir quelques décennies plus tard,

sans pour autant verser dans la monoproduction (Palaude 2009, 66-67, puis 90 et suiv.). Or, Thévenot ne vise que le créneau bouteille, car ce marchand verrier faïencier bourgeois de Paris sait que la plupart des vins de sa ville — sans oublier Versailles — y sont acheminés en barriques auprès surtout de grossistes, puis dans les tavernes et enfin chez les riches particuliers. Tous ont dès lors gros besoin de contenants pour en faire le débit. Thévenot saisit donc dans les premiers tout l'intérêt prometteur de la bouteille sur la capitale.

Le transport des contenants depuis Le Vivier se calquera sur celui des glaces de Saint-Gobain : par la rivière d'Oise. Et la voie fluviale coûte bien moins cher qu'un transport terrestre, quoique celui-ci demeure sur une courte distance jusqu'à Chauny. Autre avantage : Folembay est en Ancienne France, tandis que les verreries d'Argonne ou de la généralité de Hainaut dont ressort l'établissement verrier d'Anor, par exemple, doivent payer de très lourdes taxes à l'entrée de leurs produits pour atteindre le marché parisien, entre autres.

Quant au coût de fabrication, il s'en trouve réduit par la situation du site du Vivier en lisière de la Basse-Forêt de Coucy, vaste massif forestier qui fournira l'indispensable combustible de chauffe des fours où sont « dévorées » nuit et jour d'énormes quantités de bois. De plus, la préparation de la composition vitrifiable nécessite l'emploi de matières premières peu épurées. La base proviendra de carrières locales de sables « glauconieux », pauvres en potasse, mais riches en oxyde de fer, lequel oxyde donne cette coloration verte foncée dite noire (Junger 1895, 107). La recette n'est probablement guère compliquée : deux volumes de cendres de bois tamisées pour un volume de sable (Palaude 2011). Le verre ainsi obtenu après fusion à 1200-1400° C, est juste un peu « dur » à travailler.

Dans la phase initiale d'entre 1709 et 1712, pour modeler le verre, Thévenot recourt à des membres de la noblesse verrière recrutés, partie localement, avec les Massari et Colnet de Charles-Fontaine, verrerie établie non loin de Folembay, partie en Argonne, avec un Du Houx, par exemple. Cela limite les tracasseries fiscales. Puis une fois le projet viabilisé et l'exemption de toutes charges du personnel du Vivier acquise par un arrêt du conseil d'état du 9 août 1712, des maîtres-ouvriers — leur anoblissement n'est plus juridiquement

**Note**  
<sup>1</sup> Docteur en histoire, Président de l'AMAVERRRE.



**Fig. 1** De la thévenotte à la bénédictine, 1720-2014. Depuis la gauche, 1720-1739 (en 1 & 2), 1891 (en 3) et 2014 (en 4). Respectivement, coll. MuCEM, inv. n<sup>os</sup> Ph.1973.129.156 et D1942.2.30, tous droits réservés ; Barrelet, 1958, 7, fig. XVI, Archives Saint-Gobain à Blois ; et fabrication Verallia à Vauxrot (Aisne) © S. Palaude).

ni politiquement rendu possible, sauf exception — prennent le relais : Jean Dedier (ou Didier), Jean Pinet et Jean Meunier, parmi ceux reconnus. De vieille race toutefois, citons Pierre Ghÿot (des Guyots).

Gaspard Thévenot n'a vraisemblablement jamais soufflé de bouteille. On ne s'improvise pas verrier. Mais son génie s'est exprimé dans la commercialisation d'un contenant à la forme arrêtée en 1720<sup>2</sup>. Si Thévenot se démarque ainsi de la concurrence qui l'a rattrapé, il n'est pas l'inventeur de sa bouteille. Ses maîtres-ouvriers lui ont proposé plusieurs modèles jusqu'à en arrêter un après bien des tâtonnements. Et cette paternité évidente se retrouve dans la singulière façon qu'ils adoptent pour se présenter dans les actes d'état-civil folembraisiens des années 1720 : « forgeurs de bouteilles ».

Mais que savons-nous du mot même de thévenotte ? Ce n'est qu'en 1824 que Brayer l'écrit à propos de la verrerie de Folembroy toujours active. Il cite le succès tel de Thévenot « qu'on ne servait plus à Paris que de *thévenottes* » (Brayer 1991 (1824), 244-245)<sup>3</sup>. Or, cette première mention intervient à une époque où les verreries axonaises se cherchent. À Prémontré tout proche, on fabrique bouteilles, cloches de jardin, verre à vitres, voire verre de lunettes et d'optique. Dans les années 1820, l'usine de Folembroy n'aurait-elle pas eu besoin d'un peu de publicité en donnant dans l'ancienneté de la réussite et dans l'appellation vernaculaire simpliste, thévenotte pour Thévenot, afin de séduire la clientèle du créneau bouteille ? À défaut de mention du XVIII<sup>e</sup> siècle, sacrifions à ce qui est devenu une tradition.

Eugène Plouchart admire la thévenotte de 1720 à l'exposition universelle de Paris en 1900, endommagée durant la Première Guerre mondiale puis disparue ensuite, et mentionne que cet exemplaire original a servi de modèle à la bouteille bénédictine de MM. Legrand de Fécamp (Plouchart 1901, 107). Mais ce n'en sera pas l'exacte réplique, car la thévenotte est parvenue jusqu'à nous. En effet, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille en possède deux représentations : une couchée sur papier photo (inv. n<sup>o</sup> Ph.1973.129.156) et une en verre et en forme (inv. n<sup>o</sup> D1942.2.30). Mais celle-

là n'est pas le cliché de celle-ci puisque le niveau de détérioration de l'embouchure de chacune diffère.

De la première récupérée sur le site du Vivier dans les années 1970, il ne reste que l'image. De la seconde provenant de Folembroy, demeurent les mesures : haut. 25 cm, diam. 12 cm et poids 802,30 gr. L'une comme l'autre possède ce galbe si particulier : fût tronconique inverse seul formé dans un moule spécifique dit de fond (cf. démarcation), épaule arrondie puis « cassée » à la base du col par la ligne sèche d'un cône qui prend enfin un air tubulaire à quelques centimètres de l'embouchure qui ne semble présenter, elle, rien de particulier.

L'objet est clairement identifiable et standardisé au seul moyen du moule de fond et du tour de main ; novateur en son temps. Et les deux exemplaires conservés sont bien deux thévenottes, car la comparaison avec la photographie de la bouteille d'après l'original fabriquée à Folembroy sur machine Ashley en 1891 et l'iconographie abondante de la bénédictine laisse planer peu de doute ; à ceci près que la ligne du cône a été adoucie (Barrelet 1958, 7, fig. XVI). Or, la forme des contenants évolue au XVIII<sup>e</sup> siècle : pour un meilleur stockage, le fût devrait désormais présenter une forme plus cylindrique (voir Bidet 1991 - 1752). Il est donc fort probable que la thévenotte, dans sa forme originelle décrite ci-dessus, n'ait que peu survécu à son distributeur exclusif, lequel meurt en 1738 et dont la veuve vend la verrerie l'année suivante.

Ainsi Gaspard Thévenot s'est-il lancé en 1709 dans la verrerie en bouteilles. En bon marchand verrier faïencier parisien qu'il est, il entrevoit dans la fourniture des contenants sur la capitale un marché exponentiel à saisir depuis Folembroy. Il parvient même à se démarquer de ses concurrents en disposant dès 1720 de son propre modèle de bouteille : la thévenotte. Elle porte son nom, mais ce sont ses « forgeurs de bouteilles » qui l'ont inventée. Or, la célèbre bouteille parisienne axonaise d'Ancien Régime ne survit probablement pas, dans sa forme initiale, à la disparition de son maître. Mais il nous reste la bénédictine !

#### Notes

**2** Ce millésime figure sans doute sur la bouteille originale conservée à la verrerie de Folembroy au XIX<sup>e</sup> siècle

**3** A l'origine, on trouve le mot thévenotte avec deux « t ». Par la suite, certains auteurs en retrancheront un.

**Bibliographie :**

**Barrelet 1958** : Barrelet (J.) : « Quelques points d'histoire à propos de la bouteille en verre », *Verre Creux Saint-Gobain*, 10, novembre 1958.

**Bidet 1991 (1752)** : Bidet (N.) : *Traité sur la culture des vignes*, Le Bibliophile Rémois, 1991, fac-similé de l'édition de 1752.

**Brayer 1991 (1824)** : Brayer (J-B-L.) : *Département de l'Aisne, Agriculture, industrie, commerce*, 2, Paris : Res universis, 1991 (1824).

**Junger 1895** : Junger (H.) dir. : *Dictionnaire biographique des grands négociants et industriels*, Paris : Imp. de l'Armorial français, 1895.

**Palaude 2009** : Palaude (S.) : *Verreries noires d'Avesnois-Thiérache, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat en Histoire, dir. J.-F. Eck, Université de Lille 3, mars 2009.

**Palaude 2011** : Palaude (S.) : « Le verre de l'Avesnois-Thiérache à l'Epoque Moderne, Entre recherches historiques et expérimentations », *BullAFAV*, 2011, 103-108.

**Palaude 2015** : Palaude (S.) : « Aux origines du verre préindustriel à Folembay (1700-1739) », *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. LX, 2015 ; à paraître

**Plouchart 1901** : Plouchart (E.) : *Le Département de l'Aisne à l'Exposition Universelle de Paris en 1900*, collection des Publications Locales du Journal de Saint-Quentin, 10, mai 1901.

# afav

*Association Française pour l'Archéologie du Verre*

2  
0  
1  
5

*Paris, 29<sup>e</sup> Rencontres (2014)*



Siège social : C/o Les Arts Décoratifs - Musée des Arts Décoratifs - Département du Verre  
107 rue de Rivoli, 75001 PARIS  
<http://www.afaverre.fr>

## Au sommaire de ce numéro



- 2** Sommaire
- 4** Éditorial
- 9** *Brut C.*  
État de la recherche sur le verre archéologique trouvé à Paris.
- 13** *Arveiller V., Vanpeene N.*  
Essai de synthèse sur le verre antique trouvé à Paris.
- 20** *Roussel-Ode J.*  
Des verres antiques mosaïqués à damiers à Alba-la-Romaine (Ardèche).
- 22** *Excoffon P., Foy D., Roussel-Ode J.*  
Les verres de l'îlot Camelin à Fréjus (Var). Un aperçu du mobilier des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.
- 32** *Klein M.*  
Un encrier romain de Mayence (Mainz- *Mogontiacum*) en Germanie supérieure.
- 36** *Foy D.*  
Le verre romain du secteur des Ferrailleurs à Toulon, quartier Besagne-Dutasta.
- 40** *Eristov H.*  
Des verres dans un décor mural de *Lutèce*.
- 41** *Simon L.*  
Le verre et ses substituts, le site gallo-romain de Mallemort-sur-Corrèze (Corrèze).
- 44** *Guérit M., Ferber E.*  
Découverte de deux ateliers de verriers de la fin du II<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> siècle au Pègue (Drôme).
- 50** *Simon L.*  
Le verre du site gallo-romain de la Prairie de Fort-Clan à Châtellerault (Vienne).
- 53** *Mandrizzato L.*  
A note on vasa diatreta / cage cups in *Aquileia*.
- 56** *Brut C.*  
La verrerie du haut Moyen Âge à Paris. Un état de la question.
- 61** *Foy D.*  
À propos de quelques verreries des VIII<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles du Midi de la France.
- 66** *Raux S., Gratuze B., Langlois J.-Y., Coffineau E.*  
Indices d'une production verrière du X<sup>e</sup> siècle à La Milesse (Sarthe).
- 71** *Roussel-Ode J.*  
Deux vases en verre d'époque médiévale découverts à Saillans (Drôme).
- 73** *Pactat I., Gratuze B., Derbois M.*  
Un atelier de verre carolingien à Méry, "ZAC Nouvelle-France" (Oise).
- 79** *Weiss V.*  
Cartographie des verriers parisiens (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)
- 88** *Lagabrielle S., Velde Br.*  
Le verre des vitraux de la Sainte-Chapelle (1243-1248) : l'apport des analyses
- 92** *Berthon A., Caillot I.*  
Le verre du Carreau du Temple, Paris (3<sup>e</sup> arr.), présentation des ensembles clos (XIV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles).
- 97** *Vanriest E.*  
La verrerie de Paris (1597-1610).
- 101** *Lefrancq J.*  
A propos d'un article récent : la coupe fragmentaire en verre façon de Venise, gravée d'un texte en néerlandais, trouvée dans les fouilles de la cour Napoléon du Louvre.
- 104** *Mérigot E.*  
Les Raux, une famille d'émailleurs parisiens, du règne de Louis XIV au siècle des Lumières.
- 105** *Mérigot E.*  
Charles François Hazard, émailleur oculiste (1758-1812) et son père Louis François Hazard (1728-1802), cordonnier.
- 106** *Palaude S.*  
La thévenotte, célèbre bouteille parisienne axonaise d'Ancien Régime.
- 109** *Carré A.-L.*  
Les collections de verrerie au Musée des arts et métiers.
- 113** *Cho S. M.*  
Jean Luce et le renouveau du service de table à Paris dans l'entre-deux-guerres.
- 117** *Ayroles V.*  
Commerce et diffusion de la verrerie d'art à Paris au XX<sup>e</sup> siècle.
- 121** *Rolland J.*  
Expérimentation archéologique : fabrication de parures celtiques à partir d'un bloc de verre brut daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. provenant de l'épave des Sanguinaires A.
- 124** *Fontaine-Hodiamont Ch., collab. Kappes M., Leroy-Lafaurie P.*  
Du sol à l'atelier de restauration : conseils pour la sauvegarde temporaire des verres archéologiques.  
Fiche technique : Les gestes qui sauvent, les gestes qui tuent...
- 131** *Garnier N.*  
À la recherche du contenu des objets archéologiques en verre par les analyses chimiques.  
Fiche méthodologique.
- 140** Projet Veinar
- 145** Nouveautés, Actualités, Addenda
- 152** Nouvelles parutions et bibliographie récente
- 159** Assemblée générale
- 161** *In Memoriam*
- 163** Liste des membres et correspondants
- 165** Travaux universitaires, Annonces